

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou si vous aimeriez envisager un suivi, appelez-nous au

032 481 37 79 le mardi ou le jeudi de 09h00 à 11h00

En dehors de ces permanences et durant les vacances scolaires, un répondeur prendra vos messages et nous vous rappellerons dès que possible.

AEMO du Jura bernois Pl. de la Gare 3 Case postale 26 2710 Tavannes













www.aemojb.ch

032 481 37 79

info@aemojb.ch

L'Action Educative en Milieu Ouvert est une prestation offerte aux familles du Jura bernois. Elle s'inscrit dans le mouvement général de l'action socio-éducative visant à maintenir les personnes, plus particulièrement les enfants et adolescents dans leur milieu d'appartenance (famille, école, etc.).

Avec l'accord des familles, l'AEMO peut être amenée à intervenir lorsque :

- Les parents ont l'impression de ne pas, ou plus, savoir comment s'y prendre avec leurs enfants.
- La communication parents-enfants est difficile, voire conflictuelle.
- Une situation est vécue de manière problématique par les enfants et / ou les parents.
- Des difficultés apparaissent à l'école ou sur le lieu d'apprentissage.
- Une aide à l'organisation des devoirs scolaires ou des cours professionnels serait la bienvenue.
- Un jeune a des difficultés à faire des démarches et des choix nécessaires à son avenir professionnel.
- Un jeune quitte son milieu familial ou une institution et a besoin d'une aide passagère pour gérer son quotidien (ménage, gestion administrative et financière, intégration sociale, etc.).
- Etc.

Les intervenants socio-éducatifs de l'AEMO, professionnels formés au travail auprès des enfants, des adolescents et leurs parents, pourront aider les familles à :

- Analyser les fonctionnements qui posent problème, évaluer les besoins et trouver les moyens d'y répondre.
- Clarifier, dédramatiser les situations, apprendre à gérer les conflits.
- S'exprimer, faciliter la communication (dans les familles, à l'école, au travail, etc.) et agir en qualité de médiateur.
- Mobiliser les compétences des parents en les aidant à (re)découvrir et à se (ré)approprier leur fonction d'autorité parentale et à mettre en place des démarches éducatives.
- Aider le jeune à l'apprentissage de l'autonomie (maintien des liens, socialisation, etc.).
- Etc.

Informations complémentaires :

- Les prestations de l'AEMO sont gratuites et offertes à toutes les familles domiciliées dans le Jura bernois.
- Elles s'adressent prioritairement aux enfants et jeunes de 0 à 20 ans. Toutefois, l'implication des parents ou autres représentants légaux est nécessaire pour les mineurs, souhaitée dans d'autres cas.
- Le cadre de l'intervention (demande, objectifs, bilans, etc.), figure dans un contrat de collaboration établi au début de la démarche et signé par les parties.
- Les prestations sont offertes sous la forme d'un suivi socio-éducatif ambulatoire intensif qui peut durer de 4 mois à 2
- Les rencontres durent en moyenne une heure par semaine. Elles se déroulent principalement au domicile de la famille, parfois dans les locaux de l'AEMO ou en d'autres lieux adéquats.
- Si nécessaire, l'AEMO collabore avec d'autres intervenants de l'action socio-éducative.
- L'AEMO privilégie la personne et respecte la confidentialité.